MAIRIE DE PIERRY
51530 PIERRY

Tél : 03.26.54.03.15
mail : maire-pierry@wanadoo.fr

Liste des délibérations adoptées
Séance du Conseil Municipal

LUNDI 19 OCTOBRE 2026

À 18 h 00

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de pouvoirs valides : 02
Nombre de votants : 14
Date de la convocation : 12 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six et le dix-neuf octobre, dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans la Mairie sous la Présidence de Eric PLASSON, Maire.

Etaient présents : M. Eric PLASSON, M. Gérard TRIBOY, Mme Francine LEBERT, M. Christophe DAZY, Mme Amélie GROIZIER, Mme Annabelle LAMARLE, Mme Véronique GALAND, M. Bruno VERPRAET, M. Vincent ERRET, Mme Baptistine BOIVIN, M. Alexandre DIOT et M. Renan LADRY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration : M. Mathieu TOUBART à M. Eric PLASSON et M. Michael LAMBERT à M. Renan LADRY.

Absente excusée : Mme Lucie LOGEROT.

Monsieur Alexandre DIOT est désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Monsieur le Maire précise qu'il a reçu le 15 octobre 2026 notification d'une démission d'une conseillère municipale installée lors de la séance du 23 mars 2026. Il précise que Mme Oriane SELEQUE est donc démissionnaire.

En vertu de l'article L 270 du code électoral, il dispose qu'un candidat venant immédiatement sur la liste après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal de cette liste dont le siège devient vacant.

Mme Lucie LOGEROT est installée en qualité de conseillère municipale en remplacement de Mme Oriane SELEQUE.

Délib. N° 2026-10/01
Nomination d'un secrétaire de séance

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2026-10/02
Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 septembre 2026

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2026-10/03
Compte-rendu des décisions prises en application des délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2026-10/04
Vente parcelles appartenant au domaine privé communal, cadastrées section B 549, B 779

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2026-10/05
Travaux de restauration du Cellier Oudart - Financement

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2026-10/06
Décision modificative n° 1 – BUDGET LOCAUX PROFESSIONNELS

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2026-10/07
Non adhésion au contrat collectif frais de santé proposé par le Centre de Gestion de la Marne

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

A Pierry, le 26 octobre 2026

Le Maire,
Eric PLASSON

MAIRIE DE PIERRY (Marne)